

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5328**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

Décorateur-conseil d'intérieur

Nouvel intitulé : Décorateur-conseil d'intérieur

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Association lyonnaise pour la formation (ALPF) - IDRAC Directeur

### Niveau et/ou domaine d'activité

**III (Nomenclature de 1969)**

**5 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

230n Etudes et projets d'architecture et de décors

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le décorateur intervient dans trois domaines professionnels :

LA DECORATION EPHEMERE

- Concevoir une installation prenant place dans un espace pour un temps limité. Elle a pour but la mise en valeur d'un produit ou d'une société avec une finalité commerciale.

LA DECORATION INTERIEURE

- Conception d'ambiance décorative s'inscrivant dans le temps, modifiant uniquement "en surface" et très ponctuellement les caractéristiques physiques du bâtiment.

LA DECORATION D'EXPOSITION (SCENOGRAPHIE)

- Application de la scénographie permettant d'intervenir dans des expositions, dans le tourisme culturel, dans la conception de décors (théâtre, cinéma, télévision).

L'activité du décorateur d'intérieur se décompose généralement en trois phases :

o Phase 1 : CONCOIT ET ETUDIE UN PROJET DE DECORATION EPHEMERE , D'EXPOSITION , DE DECORATION INTERIEURE

- Identifie ou contribue à l'identification des attentes du client
- Analyse le lieu d'intervention
- Explore plusieurs pistes de recherche
- Imagine le projet dans le respect des contraintes du client (programmes, attentes diverses)
- Représente graphiquement les meilleures solutions
- Intègre dans sa réflexion et ses propositions un certain nombre de données réglementaires
- Rend compte et argumente les solutions proposées

o Phase deux : FORMALISE UN PROJET DE DECORATION EPHEMERE , D'EXPOSITION , DE DECORATION INTERIEURE

- Définit plus précisément le projet.
- Produit les documents graphiques détaillés
- Réalise les perspectives du projet
- Réalise éventuellement la maquette du projet
- Contribue éventuellement à la production des documents techniques correspondants (différents fluides préexistants : eau, électricité...)

o Phase trois : REALISE OU PARTICIPE A LA REALISATION DU PROJET DE DECORATION EPHEMERE , D'EXPOSITION , DE DECORATION INTERIEURE

Contrôle la conformité des réalisations par rapport au cahier des charges initial en termes de :

- Respect du projet
- Délais
- Prestations choisies
- Budgets
- Réalise éventuellement lui-même certains éléments du projet
- Rapporte et conseille le client pendant la réalisation du chantier

Les compétences et capacités du Décorateur d'intérieur s'articulent autour de la maîtrise des compétences de quatre pôles :

Pôle Technique, compétences aptitudes et connaissances :

- Des principes de métré
- Des techniques de plan et représentations techniques
- Des techniques de représentation volumétriques d'un projet
- Des outils informatiques de représentation graphique (2D /3D)
- Plans et représentations techniques
- Des différents corps d'état du second œuvre, de leur activité et des techniques de base qu'ils utilisent
- Des matériaux de décoration, de leurs utilisations techniques et esthétiques de leurs coûts et de leurs caractéristiques techniques

Pôle Artistique, compétences aptitudes et connaissances :

- Des techniques de dessin d'art
- Créativité, imagination
- De l'art de la représentation graphique

Pôle Culture, compétences aptitudes et connaissances :

- Des grands courants dans le domaine de la décoration et de l'art
- Ouverture culturelle et pratique d'une langue étrangère

Pôle Projet, compétences aptitudes et connaissances :

- Capacité à imaginer un projet
- Capacité d'écoute
- Capacité de reformulation
- Capacité de présentation et argumentation
- Capacité d'adaptation au contexte propre du client et de son projet
- Capacité à travailler en équipe
- Rédaction du cahier des charges client
- Des techniques de plan et de la manière de les présenter efficacement
- Choix des fournisseurs, consultations, devis
- Gestion et suivi de chantier de décoration (délais, durées...)
- Eventuellement, capacité à réaliser lui-même certains éléments de la décoration

#### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Fabricants et distributeurs de mobilier et d'aménagement de la maison (mobilier, cuisines...) Entreprises (Fabricants et distributeurs) du secteur de la décoration de la maison (peinture, décoration, papier peints)

Les titulaires intègrent pour la plupart d'entre eux des fabricants ou distributeurs de mobilier et d'aménagement de la maison, dans des fonctions liées soit au conseil client (conseil vente en aménagement d'intérieur) soit à la décoration et à l'aménagement des espaces de vente et d'exposition. Certains sont amenés à exercer leur activité dans des cabinets de conseil en décoration d'intérieur (activités liés à l'architecture)

Dans leur évolution de carrière, on peut remarquer que certains des titulaires s'orientent vers des activités de conseil en décoration indépendant.

#### Codes des fiches ROME les plus proches :

**F1102** : Conception - aménagement d'espaces intérieurs

**L1503** : Décor et accessoires spectacle

#### Modalités d'accès à cette certification

##### Descriptif des composants de la certification :

L'obtention de la certification est subordonnée à l'évaluation des pôles par des contrôles de connaissances ponctuels ainsi que par la réalisation de travaux de recherche personnels ou de groupe imposés faisant l'objet d'évaluations par oral et par écrit et à la remise d'un dossier co-évalué par l'entreprise : - Conception de l'intégralité d'un projet décoratif

- Transmission du projet (représentation graphique)

- Présentation orale de ce projet devant un jury d'évaluation.

##### Validité des composants acquises : 2 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est composé de 6 professionnels Le président du jury est un professionnel reconnu, indépendant de l'école.
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	

Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X	Le jury est composé de 6 personnes professionnelles et totalement indépendantes de l'Ecole représentant la profession (Décorateurs d'Intérieur, Scénographes) Le président du jury est un professionnel reconnu, indépendant de l'école. Il est nommé par le directeur de l'école
---	---	--

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

### Base légale

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 30 mars 2007 publié au Journal Officiel du 21 avril 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, avec effet au 21 avril 2007, jusqu'au 21 avril 2009.

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

Arrêté du 10 janvier 2002 publié au Journal Officiel du 25 janvier 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Intitulé : Décorateur d'intérieur.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

### Pour plus d'informations

**Statistiques :**

Le nombre de certifiés par an est de 15 à 20 en moyenne

**Autres sources d'information :**

<http://www.esai-lyon.com/>

**Lieu(x) de certification :**

Ecole Supérieure d'Architecture Intérieure de Lyon (ESAIL) / ALPF-IDRAC 45-47 rue Sergent Berthet CP 607  
69258 Lyon Cedex 09

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

**Historique de la certification :**

Ancien libellé : Décorateur d'intérieur (Arrêté du 10 janvier 2002 publié au Journal Officiel du 25 janvier 2002)

**Certification précédente :** Décorateur d'intérieur (fiche incomplète)

**Certification suivante :** Décorateur-conseil d'intérieur